



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-TH-43**

Ventilo-convecteur haute performance

1. Secteur d'application

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface chauffée inférieure à 5 000 m² et/ou de surface rafraîchie inférieure à 5 000 m².

2. Dénomination

Remplacement d'un ventilo-convecteur existant par un ventilo-convecteur haute performance pour assurer le chauffage et/ou le rafraîchissement des locaux.

On entend par ventilo-convecteur toute la plage des unités de confort, à savoir les ventilo-convecteurs, mais également les cassettes et les unités gainables à pression.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Appareils ayant le Label Energétique classe A selon EUROVENT ou possédant des caractéristiques de performance et de qualité équivalentes établies par un organisme établi dans l'Espace économique européen et accrédité selon les normes NF EN ISO/CEI 17025 et NF EN 45011 par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ou tout autre organisme d'accréditation signataire de l'accord européen multilatéral pertinent pris dans le cadre de European co-operation for Accreditation (EA), coordination européenne des organismes d'accréditation.

Appareils équipés d'une régulation permettant la sélection automatique des vitesses de ventilation.

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Montant unitaire chauffage		X	Surface totale chauffée (m ²)	X	Facteur correctif (chauffage)			
H1	H2				H1	H2	H3	
H1	70		S		Santé avec hébergement	2,30	2,35	2,35
H2	61				Hôtels et autres hébergements	2,20	2,20	2,20
H3	52				Santé sans hébergement	0,65	0,60	0,65
					Bureaux, restauration, commerces	0,60	0,60	0,60
					Autres secteurs	0,45	0,45	0,40

+

Montant unitaire rafraîchissement		X	Surface totale rafraîchie (m ²)	X	Facteur correctif (rafraîchissement)			
H1	H2				H1	H2	H3	
H1	11		S		Santé avec hébergement	2,05	2,10	2,05
H2	15				Hôtels et autres hébergements	3,10	3,35	2,60
H3	28				Santé sans hébergement	0	0	0,80
					Bureaux, restauration, commerces	1,85	1,55	0,95
					Autres secteurs	0	0	0